

SAGE AUDOMAROIS



Nom : Audomarois

Nature : L'Audomarois est une « région naturelle » autrefois principalement maraîchère, située dans le département du Pas-de-Calais. Comme son nom le rappelle, il est centré autour de la ville de Saint-Omer et du marais Audomarois.

Superficie : 660 km²

Réseau hydrographique : L'Audomarois comprend 90 km de « cours d'eau principaux ». Leur exutoire final est la mer du nord, via le réseau des wateringues et le milieu semi-naturel remarquable des étangs du Romelaère. L'Audomarois est principalement irrigué et drainé par l'Aa, fleuve côtier qui se jette dans la mer du Nord, à Gravelines.

ETAT DE LA RESSOURCE EN EAU

L'Audomarois est riche en cours d'eau et zones humides. Cependant, l'Aa canalisée autour de Saint-Omer et les marais de l'Audomarois sont eux, affectés par des problèmes d'eutrophisation. Cela signifie qu'un déséquilibre du milieu est provoqué par l'augmentation du taux d'azote et de phosphore. On constate également une présence anormale d'herbicides. Rivières à faible débit, forte densité de population, défauts de raccordement à l'assainissement des eaux usées, activité économique encore impactante et activité agricole intense sont autant de facteurs qui influent sur la qualité moyenne de l'eau. Dans la partie amont du bassin versant, le ruissellement et l'érosion des sols restent quant à eux préoccupant.

D'OU VIENT L'EAU POTABLE ?

L'eau potable consommée sur ce territoire, provient en grande partie de captages souterrains situés entre Saint-Omer et Eperlecques. Sur les 32 Mm³ prélevés par an, 44% sont consommés par les habitants et acteurs de l'Audomarois. 56% sont transférés vers Dunkerque ou la région de l'Yser, deux secteurs limitrophes dépourvus de ressources en eau potable.

En période de sécheresse et de canicule, les prélèvements sont particulièrement surveillés pour éviter d'assécher le Marais de l'Audomarois. Cette zone humide est essentielle au maintien de la qualité des milieux, à la biodiversité et à la lutte contre les inondations.

ASTUCES *Au quotidien, chacun de nous peut agir pour l'eau !*

- En économisant et réutilisant la ressource
- En limitant l'utilisation et le rejet dans l'évier des produits toxiques
- En réduisant les fuites d'eau chez soi
- En se raccordant à un système d'assainissement conforme
- En entretenant les espaces naturels et aquatiques autour de soi
- Mais surtout en s'informant et en sensibilisant sur la thématique.

A QUOI SERT LA FACTURE D'EAU QUE JE PAIE ?

L'eau est gratuite, c'est le service que l'on paie. Il permet de puiser l'eau, en majorité pour notre bassin Artois-Picardie, dans la nappe phréatique, de la rendre potable et de l'acheminer auprès des habitants. Il permet aussi d'amener nos eaux usées vers la station d'épuration pour la nettoyer avant de la rendre propre au milieu naturel.

Le prix de l'eau sur le secteur Audomarois est en moyenne de 5€/m³, soit environ 500€/an.

Les redevances attribuées à l'agence de l'eau qui apparaissent sur les factures d'eau (l'une pour l'eau potable et l'autre pour l'eau usée), permettent à l'agence de financer des projets d'intérêt généraux, visant à préserver ou améliorer la ressource en eau.

QUE PREVOIT LE PROCHAIN SDAGE ?

Le Schéma Directeur d'Aménagement et Gestion des Eaux 2022-2027 prévoit de supprimer la pollution par les herbicides dans l'Aa canalisée à l'horizon 2027, de préserver les marais de l'Audomarois et de garantir une ressource en eau potable de qualité.

Les investissements nécessaires pour améliorer l'état de la ressource sont de 100 millions d'euros.

COMMENT PARTICIPER ?

Rendez-vous sur www.agissonspourleau.fr, votre avis compte pour l'avenir de l'eau !

